

60^e CONSEIL DIRECTEUR

75^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 25 au 29 septembre 2023

CD60.R6
Original : anglais

RÉSOLUTION

CD60.R6

LA COMMUNICATION STRATÉGIQUE EN SANTÉ PUBLIQUE POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

LE 60^e CONSEIL DIRECTEUR,

Ayant examiné le document de réflexion *La communication stratégique en santé publique pour le changement de comportement* (document CD60/8) ;

Tenant compte de l'excès d'informations à la fois exactes et fausses, erronées ou trompeuses, qui existe déjà sur Internet, et de la croissance exponentielle de l'information sur la pandémie de COVID-19 au cours des trois dernières années ;

Reconnaissant que les pays de la Région des Amériques ont réalisé des progrès importants en matière de diffusion d'informations publiques, de communication stratégique et de gestion de l'infodémie ;

Conscient de la nécessité de stratégiquement mettre à jour, élaborer et mieux intégrer les politiques et les programmes visant à opérer un changement de comportement dans le secteur de la santé, en s'appuyant sur les sciences comportementales ;

Considérant que la communication stratégique visant à promouvoir un changement de comportement est essentielle à la mise en place de systèmes de santé nationaux résilients fondés sur des soins de santé primaires renouvelés et renforcés ;

Reconnaissant que la pandémie a accru le scepticisme à l'égard des informations de santé publique et que des niveaux de confiance plus élevés sont nécessaires pour accroître l'adoption des comportements souhaités en matière de santé,

DÉCIDE :

1. D'approuver le document de réflexion *La communication stratégique en santé publique pour le changement de comportement* (document CD60/8).
 2. De prier instamment les États Membres, en tenant compte de leurs contextes, de leurs besoins, de leurs vulnérabilités et de leurs priorités :
-

- a) de reconnaître la nécessité de renforcer les initiatives de communication stratégique et les programmes de sciences comportementales dans la Région ;
 - b) d'intégrer le concept de science comportementale dans la santé en tant que pierre angulaire de la résilience des systèmes de santé ;
 - c) de renforcer les composantes de la santé dans les programmes de sciences comportementales, en particulier l'analyse des mégadonnées, le comportement social en ligne, la gestion de l'infodémie, la communication scientifique, la gestion de l'information sur la santé, la diffusion de l'information publique (y compris sur les réseaux sociaux), l'éducation au numérique et l'expérimentation ; et de faciliter leur intégration dans la mise en œuvre des politiques et des pratiques de santé publique ;
 - d) de promouvoir la participation sociale à l'élaboration de stratégies de communication afin d'accroître la confiance du public et d'adapter les messages à des contextes et à des populations spécifiques ;
 - e) d'utiliser des mécanismes multipartites et interdisciplinaires pour partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques en matière de communication stratégique ainsi que les programmes de gestion de l'infodémie mis en œuvre par les gouvernements et les institutions dans l'ensemble de la Région, en particulier pendant une pandémie.
3. De demander au Directeur :
- a) de soutenir les efforts institutionnels, interinstitutionnels, multipartites et interdisciplinaires visant à appliquer les sciences comportementales à la santé publique, en reconnaissant les contextes particuliers des États Membres de la Région et en tenant compte du fait qu'il existe de nombreuses façons de produire, de gérer et de diffuser des informations fondées sur des données probantes ;
 - b) de fournir une coopération technique aux États Membres en matière de communication stratégique pour promouvoir le changement de comportement en tant que domaine d'activité prioritaire sur la voie de la couverture sanitaire universelle dans la Région ;
 - c) de promouvoir la production systématique d'informations adaptées et contextualisées afin que les personnes et les sociétés aient une meilleure compréhension des questions de santé publique et la capacité de prendre des décisions plus pertinentes concernant leur propre santé ;
 - d) de promouvoir la diffusion des enseignements tirés et des bonnes pratiques en matière de communication stratégique pour le changement de comportement en santé publique, sur la base des progrès réalisés dans la Région et au niveau mondial.

(Quatrième réunion, le 26 septembre 2023)